

DÉAMBULATION FÉMINISTE POUR DÉFENDRE L'ACCÈS À L'IVG



LUNDI 28 SEPTEMBRE - 18H30

Peyrou → Comédie

**JOURNÉE DE LUTTE POUR LE
DROIT À L'AVORTEMENT**



Partout dans le monde, le droit à l'IVG est attaqué

Dans le monde, l'avortement reste **interdit en toute circonstance** dans 21 pays, c'est 111 millions de femmes exposées à des sanctions. En Europe en 2026 :

- 20 millions de femmes n'auraient pas accès à un avortement sûr et légal ;
- Il est interdit en Andorre, restreint et criminalisé à Malte et en Pologne, et de plus en plus difficile d'accès en Italie ou en Hongrie ;
- Seuls 8 pays n'imposent aucun obstacle obligatoire à l'accès à l'IVG (délai d'attente, entretien obligatoire ou autorisation d'un tiers) ;

Des droits fragilisés par le manque de moyens

En France, la liberté de recourir à l'IVG est inscrite dans la constitution depuis 2024. Pourtant, **l'accès reste marqué par des disparités territoriales** et même l'État reconnaît la **fragilisation de l'offre hospitalière**. En 2026, la stratégie nationale de santé sexuelle affiche notamment comme priorités l'accès effectif à la contraception et à l'IVG. Pourtant, sur le terrain, **l'accès à l'avortement reste difficile**. Des **centres de santé sexuelle ferment**, comme dans la Drôme où 7 des 18 centres départementaux ont été fermés. D'autres voient leur **budget baisser drastiquement**. Le Planning Familial de l'Hérault, alors que son action est fondamentale pour l'accès à la santé sexuelle de toutes, fait aussi face, comme d'autres associations, à des difficultés financières. La **clause de conscience spécifique à l'IVG**, qui permet à un-e médecin de refuser de pratiquer une IVG, s'ajoute à la clause de conscience générale des médecins. L'accès des lycéen-nes à l'information est entravé par le manque de personnels médico-sociaux dans les établissements scolaires. Plusieurs lycées de l'Hérault se sont mobilisés en 2026 pour réclamer davantage de postes d'infirmier-es scolaires.

En France, des droits attaqués par des réseaux conservateurs et d'extrême-droite

Les offensives contre les droits sexuels et reproductifs se poursuivent. Le Planning familial est ciblé par des **mouvements et responsables politiques opposés à l'IVG, à l'éducation à la sexualité, et aux droits LGBTQIA+**. Des réseaux conservateurs disposent de **moyens financiers importants** et investissent la politique, les médias, l'éducation, la famille et les questions de société, notamment à travers **des campagnes de désinformation, des formations et la création de nouvelles structures**.

Face à ces offensives, les associations féministes et de santé sexuelle agissent concrètement

Information, écoute, accompagnement à l'IVG et aux contraceptions, prévention des violences, EVAR-S. Pour assurer ces missions partout et pour toutes et tous, les associations doivent disposer de moyens pérennes. Défendre les droits, c'est aussi donner les moyens à celles et ceux qui les rendent effectifs.



NOUS LUTTONS POUR

- obtenir **des moyens** pour l'hôpital public et les associations pro-choix
- une politique publique efficiente de **production des médicaments essentiels** dont les produits nécessaires à l'IVG
- l'application réelle de la loi de 2001 et du **programme EVARS** (*Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité*)
- améliorer l'**offre de proximité** pour réaliser un avortement
- développer des **campagnes d'information fiables sur l'IVG**, dans l'espace public et numérique
- **combattre les activistes anti-IVG et anti-choix** et leurs assos
- **simplifier et améliorer** le parcours
- **prolonger** les délais légaux d'avortement
- instaurer un **congé "santé reproductive et sexuelle"**
- **supprimer la double clause** de conscience

1E SIGNATAIRES

Solidaires 34, La Carmagnole, GES 34, LFI 34, l'APRE 34, NPAA, FSU, Planning Familial 34, UCL, Médecins du Monde